



ENTREPRISES MOULARD SCA
 Mianvaing, 7
 7911 MONTRÉUL-AU-BOIS
 Tél. : 069/86 63 72
 Fax : 069/86 83 95
 E-mail : moulardsa@gmail.com
 moulard.christophe@gmail.com

PRODUITS
 PHYTOPHARMACEUTIQUES
 ENTREPRISES AGRICOLES
 POMMES DE TERRE
 TERRASSEMENTS
 TRANSPORTS

RPM Tournai - T.V.A. BE 0421.608.124
 N° Enregistr. : 08.28.11 - N° d'agré. 17.998 / P8449
 ING: IBAN BE44 3750 4738 1145 - BIC BBRUBEBB
 CBC: IBAN BE87 1994 2341 5294 - BIC CREGBEBB
 BNP Paribas Fortis:
 IBAN BE75 2750 4690 0151 - BIC GEBABEBB

MME REYNOLD SHEILA
 8A, RUE PONCHAUT D'OGY
 BE 7862 OGY

A rappeler lors du paiement

Réf. REYNOLD S TVA :

FACTURE VEN/555

Le 30/09/20

Référence	Désignation	Unité	Quantité	% TVA	Px Unit.	TOTAL
G6	CONCERNE: ===== TRAVAUX POSE DE STATION EPURATION RUE PONCHAUT 8A 7862 OGY		1,00	06 %	2 000,00	2 000,00

Taux de TVA	00 %	06 %	12 %	21 %	Totaux
Base Taxable		2 000,00			2 000,00
T.V.A.		120,00			120,00
Echéance : 30/09/20	A PAYER			EUR	2 120,00

+ 5.000 SCHOBBERNS

EXTRAITS DE NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'ENTREPRISE - Nos factures sont payables dans les trente jours de leur envoi - De plein droit et sans sommation préalable, le montant de nos factures impayé à l'échéance est majoré d'un intérêt moratoire de 12 % l'an et d'une indemnité forfaitaire de 20 % à titre de clause pénale. - En cas d'inexécution fautive de nos obligations, le co-contractant est habilité à réclamer une indemnité du même ordre. - En cas de litige, seules les juridictions de l'arrondissement judiciaire de Tournai sont compétentes. - L'acceptation de nos offres de prix ou la signature de nos bons de commande vaut adhésion expresse aux conditions générales de vente et d'entreprise qui précèdent. **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO**



Paie 4/3

Rue des Fauvettes 48
7700 MOUSCRON
TVA BE 0453.117.484
IBAN BE62 3701 0744 4361 BIC BBRUBEBB
RPM Hainaut division Tournai

Reynolds Sheila

Rue Ponchaut d'Ogy 8
7862 Ogy

Facture

Votre réf. :
Notre réf. :

N° Document	Date	Réf. Client	N° TVA	Echéance	
20220117	14/02/2022	1758		16/03/2022	
Article	Description	Nombre	Prix unitaire	Montant	TVA

Date : 14/02

Chantier : -

Entretien micro-station BIO+ 6-9	1,00	205,00	205,00 6 %
Réparation dans le compresseur	1,00	40,00	40,00 6 %

Imposable	TVA%	TVA	Total
245,00	6 %	14,70	259,70
245,00		14,70	259,70

A payer EUR 259,70